



## ARCHEVÊCHE DE PORT-AU-PRINCE

6, rue Saint-Laurent,  
B.P : 538, HT 6110  
Port-au-Prince, Haïti (WI.)

### SERVICE OFFICIEL

---

#### Note de l'Archevêché de Port-au-Prince

A l'issu d'une messe présidée par l'Archevêque de Port-au-Prince à l'Oratoire saint Charbel, dans l'après-midi du jeudi 13 avril 2023, des hommes armés mais décentement vêtus, ont perpétré, à l'intérieur même de l'espace, un acte d'enlèvement qui a laissé les fidèles et tout le monde sous le choc. En repartant, les bandits ont non seulement renversé le portail d'entrée de la cour de l'Oratoire, mais ils ont aussi heurté deux personnes qui ont dû être hospitalisées en urgence.

Cet acte d'enlèvement qui en est un de trop, porte atteinte tout à la fois à l'intégrité d'un lieu de culte qui est un lieu sacré et à la liberté de mouvement et de circulation des personnes dans le pays. L'Archevêché de Port-au-Prince exprime une nouvelle fois son indignation devant de tels actes qui n'épargnent aucune personne et ne respectent aucun lieu ; il exige en ce sens des autorités de l'État qu'elles garantissent enfin la sécurité des vies et des biens, qu'elles poursuivent et condamnent ceux qui font fonctionner l'industrie du kidnapping et en tirent les profits.

Dieu veut que ses enfants soient libres et qu'ils ne soient ni opprimés ni traités comme esclaves (cf. Lv 25, 39.42). Il est le secours de son peuple. Qu'il nous prenne en grâce, nous bénisse et nous sauve.

Donné à l'Archevêché de Port-au-Prince,

Le vendredi 14 avril 2023, dans l'octave de Pâques.



**Bureau du Service de communication  
De l'Archidiocèse de Port-au-Prince**